

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 13 décembre 2013

■ Présentation du Rapport d'Activité 2012 du Délégué de Service Public pour les parcs Arvieux et Espercieux à Marseille – DSP numéro 07/136 du 28/09/2007

I. Compte rendu technique

Le parc Espercieux a été ouvert en novembre 2007, le parc Arvieux en mars 2009. Ils sont enterrés tous deux et offrent une capacité respective de 500 places et 283 places.

Les parcs sont ouverts tous deux de 6h à 22h du lundi au samedi. En dehors des heures de présence du personnel, les ouvrages sont télé-surveillés par le centre de télégestion propre à Q-Park, sis à Valence.

En ce qui concerne l'exercice 2012, la commission de sécurité est intervenue en octobre sur le parc Espercieux, émettant un avis favorable conditionné par la neutralisation de 21 places sur 3 niveaux du parc, du fait d'un débit d'extraction d'air insuffisant à la lecture des tests effectués. Des travaux ont été engagés afin de mettre fin à ces désordres dans le cadre du service après-vente du maître d'œuvre « Vinci Construction ».

Le montant contractuel cumulé d'investissements depuis le début de la DSP est de 200 674€. A fin 2012, le délégataire avait engagé un total de travaux pour un montant de 880 689€. Ce montant est largement supérieur aux obligations contractuelles.

D'une façon générale, le délégataire prend soin de remplacer les équipements défectueux ou endommagés.

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

Les tarifs n'ont pas évolué entre 2011 et 2012.

La fréquentation horaire du parc Arvieux se stabilise à son niveau maximum. Elle s'élève à 74 210 véhicules, tandis que celle du parc Espercieux poursuit sa progression avec une hausse de 12% en 2012 pour s'établir à 47 573 entrées.

Au parking Arvieux, le ticket moyen augmente de 6 % et s'élève à 9,90 €. La progression est plus forte au parking Espercieux + 13 %, où le ticket moyen s'élève à 11,50€.

Le nombre d'abonnements est en légère régression au parking Arvieux du fait de la résiliation de contrats « grands comptes » ; il s'élève à 196 abonnés contre 209 recensés en 2011.

Le parking Espercieux maintient quant à lui le niveau d'abonnés de l'année précédente. En 2012, il accueillait 373 abonnés contre 369 en 2011 auxquels il convient d'ajouter les 150 cartes d'accès qui ont été mises à disposition du délégant, dans le cadre du contrat.

2. Economie de la délégation

Le total des produits s'élève à 2 410 999 € soit une progression de 4 % et le total des charges s'élève à 2 286 657 €, en progression de 3 % par rapport à l'année 2011. La redevance versée par le délégataire à MPM évolue encore cette année de 4 % et s'établit à 1 504 000 €. Le résultat avant IS s'élève à 124 342 € et montre une évolution de 18 %.

L'entreprise délégataire voit sa rentabilité économique, mesurée par l'excédent brut d'exploitation, augmenter de près de 7% de 2011 à 2012. Ce résultat découle principalement de l'évolution très favorable de la valeur ajoutée c'est-à-dire de la richesse créée par l'activité d'exploitation des deux parkings par la Société Marseillaise de Stationnement.

Avec une progression de 18% sur cette même période, le résultat net comptable de l'exercice reflète la très bonne rentabilité générale de la DSP.

Deux tendances se dessinent à partir de l'analyse du bilan fonctionnel établi pour la société dédiée :

La première est caractérisée par un fonds de roulement net global négatif en raison de l'incapacité des ressources stables, composées principalement des dotations aux amortissements techniques (64%) et de capitaux propres (33%), à couvrir les investissements initialement engagés.

La deuxième repose sur un solide excédent en fonds de roulement d'exploitation généré par des crédits fournisseurs considérables qui, conjugués à des recettes d'abonnements payées à l'avance, dépassent très largement les créances clients.

De ces deux phénomènes résulte un solde de trésorerie particulièrement important pour la société délégataire.

Ce solde semble parfaitement géré par la politique financière de la société délégataire, en témoigne la hausse en 2012 de 54% de ses produits financiers.

Cette politique, qui impacte fortement le résultat net de la DSP devra s'apprécier dans la durée.

III. Qualité du service

Le Délégataire a procédé à une enquête en ligne fin 2012 auprès de 288 de ses clients abonnés et horaires, tous types confondus. Les résultats de l'enquête font ressortir une note de satisfaction sur le niveau de service équivalente à 7,5/10. Plus de 9 clients sur 10 sont en recommandation favorable, et la totalité des abonnés recommandent positivement ces ouvrages

Globalement, le délégataire mène une politique commerciale dynamique et tournée vers le client grâce à la mise en place d'actions commerciales, de partenariats avec les hôtels et salles de spectacle du quartier et des services gratuits offerts pour ses clients.

IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2012

La montée en charge du parc Espercieux se poursuit, le parc Arvieux étant quant à lui déjà en phase de maturité avec une saturation de sa fréquentation.

Le délégataire remplit ses obligations contractuelles, et le niveau de service est jugé satisfaisant par les utilisateurs des deux ouvrages.

Du point de vue de l'économie du contrat, la DSP présente une situation saine ne faisant apparaître, à court et moyen terme, aucun risque majeur pour le délégant en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la CUMPM.